



Interreg IV

Le cerf sur le massif jurassien

Lettre d'information n°2 Décembre 2011

➔ Quelques mots des porteurs du projet pour expliquer leur implication dans ce programme franco-suisse

➔ Parole aux Suisses

Le cerf, espèce emblématique de nos forêts, a débuté depuis plusieurs années la recolonisation du massif jurassien. Si sa présence renforce la biodiversité du massif, son expansion géographique peut être perçue comme un facteur limitant pour les activités sylvicoles notamment. Afin de mieux évaluer le développement futur des populations de cerfs et pour maintenir le renouvellement de la forêt, le projet Interreg franco-suisse « Observatoire : le cerf sur le massif jurassien » a été récemment lancé. Du côté suisse, le pilotage est assuré par ChasseSuisse, en collaboration avec Diana Suisse.

Si les chasseurs présentent le cerf comme le signe d'une forêt vivante et se réjouissent de pouvoir le chasser une fois l'espèce installée sur leurs territoires, les acteurs de l'économie forestière peuvent subir des pertes financières en cas de surpopulation. Il est donc nécessaire de mieux appréhender les différents facteurs qui influencent le développement des populations de cerf dans la chaîne du Jura. Des outils pour évaluer l'impact de l'ongulé sur la végétation et des politiques de gestions concertées de l'espèce sont à développer pour la situation très particulière et sensible qui est celle du massif jurassien.

C'est le but fixé par le projet Interreg « Observatoire : le cerf sur le massif jurassien », qui fédère 14 partenaires franco-suisse (forestiers, chasseurs, cantons). Côté suisse, huit cantons (AG, BE, BL, GE, JU, NE, SO, VD) et l'Office fédéral de l'environnement (OFEV) sont des partenaires actifs de ce projet de gestion du cerf. ChasseSuisse et Diana Suisse en assurent le pilotage, preuve de la très bonne collaboration entre les administrations cantonales et fédérales et les fédérations de chasseurs.

Les chasseurs eux-mêmes contribueront, avec leur expertise et leur présence sur le terrain, au monitoring des populations de cerfs dans l'arc jurassien. Ils communiqueront leurs observations aux responsables cantonaux sur la base d'un fichier technique élaboré par ECOTEC Environnement, le bureau d'études et de conseil en environnement qui gère le côté administratif et scientifique du projet.

Les programmes de gestion développés seront conçus et appliqués à différentes échelles, de la commune à la région entière. Ils seront définis et mis en œuvre dès le début du projet, puis affinés chaque année. Ces améliorations se feront sur la base de l'évolution des indicateurs faunistiques et floristiques, ainsi qu'en fonction des progrès des dispositifs d'organisation.

Concevoir et expérimenter les techniques sylvicoles susceptibles de rendre le milieu forestier moins vulnérable est un autre but du programme. Par ailleurs, un projet spécifique consistera à identifier les principaux points de conflits faune-traffic dans le nord-est du périmètre (notamment liés à l'autoroute A1) tout en proposant des solutions pour maintenir les corridors biologiques qui seraient menacés par le projet d'agglomération franco-valdo-genevois.

Enfin, plusieurs actions de sensibilisation auprès du grand public seront initiées. Elles auront pour objectif de faire découvrir cette nouvelle espèce et de proposer des comportements respectueux dans l'utilisation récréative ou économique du massif jurassien (exposition mobile, film de vulgarisation). La campagne d'information s'adresse aussi aux professionnels et aux propriétaires (forestiers, chasseurs) dans le domaine de la gestion du cerf.

Marco GIACOMETTI, Secrétaire Général de Chasse Suisse et **Marcel LACHAT**, Président de Diana Suisse

En partenariat avec:



Partenariat et soutien financier de:



Avec le soutien financier de:





Interreg IV

↳ Parole aux français

"Gestionnaire des forêts de l'état et des communes, l'Office National des Forêts poursuit son engagement en tant que partenaire, en continuité du précédent programme INTERREG CERF. Disposer de critères objectifs et partagés pour gérer les populations de Cerf est en effet indispensable pour tendre vers l'équilibre sylvo-cynégétique : le renouvellement des forêts en dépend étroitement. L'augmentation des populations et leur extension spatiale, en particulier dans le contexte de la futaie jardinée résineuse, mais pas seulement, présente un risque élevé sur ce plan.

Le présent programme va donc contribuer à mieux connaître la dynamique de colonisation par le Cerf. Si la réglementation française permet en théorie l'indemnisation des dégâts de cervidés lorsqu'ils remettent en cause l'avenir d'une parcelle forestière, les obstacles à lever en pratique sont tels que l'indemnisation est quasiment impossible à obtenir. L'idée est donc d'éviter d'en arriver à ce niveau de dégâts, en agissant sur les populations de Cerfs. Les échanges avec les gestionnaires de milieux naturels Suisse sont à cet égard très formateurs et pourront contribuer, côté français :

- à mieux régler les niveaux de population afin de rester dans les niveaux de dégâts tolérables par le propriétaire forestier,
- à confirmer/infirmer l'efficacité réelle de mesures visant à réduire la sensibilité à l'abrutissement et à l'écorçage.

Un tel projet permet aux partenaires de confronter leurs objectifs, points de vue, méthodes et moyens, à l'interface entre gestion cynégétique et gestion sylvicole."

Vincent Benard, Responsable environnement Office National des Forêts de Franche-Comté.

Les forestiers privés, par l'intermédiaire du Centre Régional de la Propriété Forestière de Franche-Comté, sont partenaires de ce nouveau programme INTERREG comme ils l'ont été pour le premier.

Au travers de cette implication, ils entendent participer à des actions permettant une meilleure connaissance de l'évolution des populations de cerfs et de leurs déplacements saisonniers.

Ils contribuent directement à l'évaluation des impacts du cerf sur le milieu forestier, en gardant en « ligne de mire » la nécessité de pérenniser la régénération naturelle de la forêt. Cet aspect est particulièrement sensible en futaie jardinée, où la conduite du renouvellement est particulièrement fragile et demande des opérations et des suivis très fins au niveau sylvicole.

Ceci est l'élément primordial qui sera à prendre en compte dans la gestion cynégétique, du fait de l'importance de cette filière dans l'économie rurale du territoire concerné. Il est d'autant plus crucial en forêt privée que la propriété est le plus souvent très morcelée et que les propriétaires, individuellement, ont du mal à faire entendre leur voix lorsqu'il est question de dégâts forestiers.

Ce programme est donc l'opportunité pour les forestiers privés de contribuer à un projet essentiel pour la définition des orientations de gestion de l'espèce, qui se doit d'être concertée.

François Janex, Directeur Centre Régional de la Propriété Forestière de Franche Comté.

Les chasseurs s'investissent depuis des années dans la gestion des espaces et des espèces, et pas seulement celles classées gibier. C'est pourquoi ils ont été à l'initiative du premier projet INTERREG car leurs observations montraient une colonisation du massif jurassien par le cerf et la présence de l'animal, au-delà de l'attrait cynégétique qu'il pouvait représenter, risquait de modifier les équilibres dans le milieu sylvicole caractéristique du massif Jurassien. Naturellement, le monde de la chasse s'est donc tourné vers les forestiers pour mettre en place des outils d'observation, d'analyse, de compréhension de la problématique. Le premier projet interreg (2006-2008) a ainsi permis à des personnes et des structures de nature diverse de commencer à mieux se connaître, à travailler ensemble, et à partager les informations nécessaires.

Le deuxième volet de ce projet doit permettre d'aller plus loin. Apprécier au plus près l'importance des populations, cerner leur dynamique spatiale et leur reproduction, évaluer leur impact sur le milieu sylvicole, décider des mesures à mettre en œuvre, développer les outils nécessaires pour mener à bien ces objectifs, informer, sensibiliser et éduquer la population à la présence de cette espèce, les finalités sont variées mais se rejoignent autour d'un axe fondamental : agir pour l'équilibre sylvo-cynégétique nécessaire dans le massif jurassien. Partages, échanges, prises de décisions communes, mise en œuvre partagée sur le versant français comme le versant suisse du massif, ce projet doit ainsi permettre à la forêt jurassienne de vivre et de se développer à travers ses fonctions environnementales, sociales et productrices. Les Fédérations Départementales des Chasseurs, remercient tous ceux qui ont bien voulu s'investir dans cette démarche et mettront tout en œuvre pour la faire aboutir au bénéfice de la faune, de la flore et donc des différents acteurs du massif impliqués dans ce projet.

Christian LAGALICE, Président de la Fédération Départementale des Chasseurs du Jura

Hervé CART, Président de la Fédération Départementale des Chasseurs du Doubs

Johanny GRIFFON, Président de la Fédération Départementale des Chasseurs de l'Ain

↳ Informations

- La plaquette présentant le projet est éditée, rendez-vous sur le site internet dédié au programme.
- Prochain comité technique le jeudi 12 janvier 2012 à Arlay
- Réunion du comité de pilotage le vendredi 23 mars 2012 en Suisse.